

# CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2014

## COMPTE RENDU

### *Etaient présents :*

MM MOYNE Bernard – VACHET Marie-Josèphe – LUCAND Christophe – GALLOIS Sophie – HUMBERT Frédéric – AMINI Malika – STIEFVATER Yves – SEGUIN Anne – CADOUX Michel – CLUNY Pascale – MERRA Jacques – NAKOS Marie – DOREY Jacques – REMY Aurélie – GUILLON Jean-Michel – PETRIGNET Blandine – SEGUIN Jérôme – DESCHAMPS REVEL Chantal – ALIN Jérôme – QUINTALLET Mary – DEFAUT Marc – RAITS Nathalie – THOUR Salim

## INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

La séance est ouverte à 10 h 30 sous la présidence de Jean-Claude ROBERT, Maire qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Madame Blandine PETRIGNET a été élue secrétaire ;

## ÉLECTION DU MAIRE

Chantal DESCHAMPS REVEL, la plus âgée des membres présents, a pris la présidence de l'assemblée. Elle a procédé à l'appel nominal des membres du conseil municipal et a dénombré 23 conseillers municipaux présents et a constaté que la condition du quorum était remplie.

Elle a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire. Monsieur Bernard MOYNE et Madame Mary QUINTALLET se déclarent candidats à la fonction de Maire.

Après dépouillement du vote, Monsieur Bernard MOYNE recueille 19 voix, Madame Mary QUINTALLET recueille 4 voix. Monsieur Bernard MOYNE ayant la majorité absolue, il est donc élu Maire de Gevrey-Chambertin.

Monsieur MOYNE adresse ses remerciements à tous les habitants pour leur soutien renouvelé et confirmé, à tous ceux et celles qui l'ont accompagné, et plus particulièrement son épouse, et ses deux filles. Il a une pensée pour son père, qui a également assuré les fonctions de Maire dans une commune du Jura durant 24 ans.

Il n'oublie pas de remercier tous les membres de sa liste « Gevrey-Chambertin demain » pour le travail considérable réalisé.

Il tient à exprimer toute sa gratitude, son profond respect et son amitié, à son prédécesseur, Monsieur Jean-Claude ROBERT pour l'engagement exemplaire dont il a

fait preuve durant 37 ans à la tête de la commune de Gevrey-Chambertin, et salue le travail accompli tout en soulignant sa très grande compétence et son esprit de dévouement

Monsieur MOYNE rappelle les trois grandes lignes du programme de sa liste, à savoir : l'aménagement du pôle scolaire Gaston Roupnel, la création du centre administratif chargé d'accueillir les locaux de la communauté de communes et de la mairie, la poursuite du développement du nouveau quartier de Bergis.

Il souligne enfin les modifications apportées au mode de scrutin par la loi du 17 mai 2013 en faveur des communes du plus de 1 000 habitants, par l'instauration du scrutin de liste à la proportionnelle. Cette nouveauté a permis à l'opposition d'être représentée par quatre conseillers municipaux, et un conseiller communautaire, ce qui renforce la démocratie à l'échelon local.

Il conclut en leur souhaitant la bienvenue, et forme le vœu que les valeurs de respect et de tolérance animeront leurs débats.

## **FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Monsieur MOYNE indique que la commune peut disposer de 6 adjoints au Maire au maximum. Il propose donc que le conseil municipal fixe à 6 le nombre d'adjoints. A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette proposition et fixe à 6 le nombre d'adjoints au Maire.

## **ÉLECTION DES ADJOINTS**

Les conseillers municipaux procèdent à l'élection des 6 adjoints. Les résultats sont les suivants :

La liste de Monsieur Bernard MOYNE est élue à l'unanimité et se décompose comme il suit :

- 1<sup>ère</sup> Adjointe : Madame Marie-Jo VACHET
- 2<sup>ème</sup> Adjoint : Monsieur Frédéric HUMBERT
- 3<sup>ème</sup> Adjointe : Madame Sophie GALLOIS
- 4<sup>ème</sup> Adjoint : Monsieur Michel CADOUX
- 5<sup>ème</sup> Adjoint : Madame Anne SEGUIN
- 6<sup>ème</sup> Adjoint : Monsieur Jacques MERRA

La séance est levée à 11 h 15